

**Normaliens 1<sup>ère</sup> année issus du concours  
« section Littéraire ou SCEI ou 2<sup>e</sup>  
concours »**

Service : Etudes et scolarité

**Rappel des 4 étapes à accomplir pour préparer votre arrivée**

- Demande d'hébergement le cas échéant
- Acquittement de la CVEC ([cvec.etudiant.gouv.fr](http://cvec.etudiant.gouv.fr))
- Préparation des documents administratifs (ci-dessous)
- Pré-inscription sur Coriandre ((télécharger le guide)

Les documents constitutifs de votre dossier en écriture bleue sont à télécharger sur le site de l'ENS de Lyon

★ **RENOYER AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

- Demande d'informations pour votre prise en charge et votre rémunération
- Demande d'extrait du casier judiciaire N°2

Ces 2 documents doivent être envoyés au service des ressources humaines par mail ([gestion.normaliens@ens-lyon.fr](mailto:gestion.normaliens@ens-lyon.fr)) dès que vous avez confirmé votre venue et au plus tard dans les 3 jours qui suivent cette confirmation. (ne sont pas concernés les ressortissants étrangers hors espace européen)

★ **RENOYER PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE** à [assistance.badges@ens-lyon.fr](mailto:assistance.badges@ens-lyon.fr)

- Une photo d'identité format numérique .jpg uniquement (tout autre format sera rejeté)

Indiquer en objet du message : PHOTO NORMALIEN ELEVES : [NOM Prénom -date de naissance]. Cette photographie permettra de préparer votre badge.

★ **A Préparer IMPÉRATIVEMENT avant de commencer votre pré-inscription sur Coriandre. Votre dossier de préinscription doit être finalisé au plus tard le 23 août 2023 (pour les admis du SCEI en septembre, faire ces démarches dès acceptation définitive) :**

- 1- Scan de votre carte d'identité (recto verso) ou du passeport valide.
- 2- Attestation nominative d'acquittement de la CVEC ([cvec.etudiant.gouv.fr](http://cvec.etudiant.gouv.fr))
- 3- Certificat médical d'aptitude (\*) établi par un médecin **obligatoirement agréé** (uniquement pour les normaliens fonctionnalisables – liste des médecins agréés sur le site de la DRASS de votre région). (L'original signé devra être déposé à la scolarité le 1<sup>er</sup> septembre (cf circulaire). La fiche de remboursement d'honoraires est à conserver par le médecin agréé qui doit l'adresser au service indiqué sur la fiche.
- 4- Engagement décennal (\*) (l'original signé devra être déposé à la scolarité le 1<sup>er</sup> septembre (cf circulaire)
- 5- Droits et obligations du normalien élève
- 6- Relevé de notes du baccalauréat
- 7- Justificatif du titre d'accès à la formation demandée  
Pour s'inscrire en 1<sup>ère</sup> année du diplôme (+L3 éventuelle) = justifier de 120 ECTS  
Pour s'inscrire en 1<sup>ère</sup> année du diplôme (+ prémaster) = justifier de 180 ECTS  
Pour s'inscrire en 2<sup>ème</sup> année du diplôme (+M1) = justifier de 180 ECTS  
*NB : une attestation de réussite de 180 ECTS délivrée par une CPGE n'est pas un titre d'accès valide pour intégrer un master 1. En revanche, une autorisation à s'inscrire en M1 délivrée par une université permet de s'inscrire en M1 ou en prémaster à l'ENS de Lyon.*
- 8- Autorisation de droit à l'image
- 9- Attestation de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ou Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) (Si vous êtes français)
- 10- Charte anti-plagiat (\*) (l'original signé devra être déposé à la scolarité le 1<sup>er</sup> septembre (cf programme de rentrée)

### **Le paiement des droits d'inscription**

Optez pour le paiement des droits d'inscription par **carte bancaire**, plus simple et plus sûr. Une fois votre dossier vérifié, vous recevrez un email vous invitant à vous reconnecter sur Coriandre. Le montant de votre inscription sera calculé et vous aurez avec ce mode de paiement, la possibilité d'opter pour un paiement en 3 fois ou au comptant.

Pour un paiement par chèque, vous devrez l'établir à l'ordre de : Agent comptable de l'ENS de Lyon et l'adresser, accompagné du rapport de préinscription à :

Ecole Normale Supérieure de Lyon  
Service des études et de la scolarité- Droits d'inscription  
15 parvis René Descartes - BP 7000  
69342 Lyon cedex 07

### **(\*) Le 1 septembre, vous viendrez sur le site DESCARTES dans la salle précisée sur circulaire de rentrée**

- Signer votre PV d'installation
- Remettre l'original du certificat médical d'aptitude établi par un médecin obligatoirement agréé
- Remettre l'original signé de l'Engagement décennal
- Remettre l'original signé de la charte anti-plagiat

### **\* A remettre aux services concernés**

#### **SERVICE MÉDICAL DE L'ENS de Lyon :**

- Fiche confidentielle de santé (sous pli cacheté).

**A L'ASSOCIATION SPORTIVE (facultatif)** : Prendre connaissance du document ci-dessous et compléter les documents requis selon le mode d'emploi fourni dans le dossier

- Dossier Sport complet

### **\* Traiter directement avec la CAISSE de SECURITE SOCIALE obligatoire choisie (MGEN ou MAGE) :** Ces deux caisses seront présentes lors du forum des associations et des partenaires (cf circulaire de rentrée)

- Dossier d'affiliation à la Sécurité Sociale MGEN ou MAGE  
+ Déclaration de médecin traitant

### **\* INFORMATIONS (à prendre connaissance) :**

- ➡ Programme de rentrée sur le site de l'école. A consulter
- ➡ Information sur les formations du CID : [cid.ens-lyon.fr](http://cid.ens-lyon.fr)

IMPORTANT – A prendre connaissance

La souscription d'une **assurance responsabilité civile** « vie privée + stage en entreprise » couvrant l'année universitaire est **obligatoire** pour la couverture des risques que l'élève encourt ou fait encourir à des tiers à l'occasion de ses études. Il est de la responsabilité de chaque élève d'avoir fait le nécessaire à cet égard.